

Allocations familiales—Loi

Le projet de loi à l'étude est aussi malencontreux que le projet visant à désindexer la sécurité de la vieillesse ou que n'importe quel projet de loi présenté. Lorsque les électeurs des députés d'en face leur demanderont ce qu'ils en pensent, ils diront qu'ils soutenaient leur premier ministre qui voulait aller puiser de l'argent dans leurs poches par le biais des allocations familiales parce qu'il croyait que ces personnes avaient trop d'argent et qu'elles avaient un niveau de vie trop élevé. Ils diront qu'ils appuyaient leur premier ministre lorsqu'il a fait augmenter les impôts des gagne-petit et de la classe moyenne parce qu'ils avaient trop d'argent, d'après lui. Ils diront qu'ils étaient là lorsque le gouvernement a prélevé de l'argent sur les pensions des membres des Forces armées, de la GRC et des fonctionnaires à la retraite. Ils diront qu'ils étaient là lorsque le premier ministre décida d'augmenter le prix de l'essence et d'aller encore puiser dans les poches de leurs électeurs.

Ce que je veux dire, c'est que les députés conservateurs de l'arrière-ban sont exactement comme les députés libéraux de l'arrière-ban du gouvernement précédent; ils savent pourtant ce que est arrivé à ceux-ci. Le jour fatidique approche. Que les députés d'en face fassent preuve d'un peu de courage et d'honnêteté pour changer!

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président . . .

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président . . .

M. le vice-président: Je suis désolé. J'ai donné la parole au député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier).

M. Gauthier: Voulez-vous intervenir?

M. Hnatyshyn: Non.

M. Gauthier: Même le leader parlementaire du gouvernement ne veut pas intervenir. Je peux le comprendre.

M. Hnatyshyn: Si, je veux intervenir.

M. Gauthier: Je crois qu'il est tout à fait répréhensible de saisir la Chambre d'une motion comme celle-là tendant à mettre fin au débat si rapidement.

M. Boudria: Qu'il soit entendu que le leader parlementaire du gouvernement ne désire pas intervenir.

M. Gauthier: C'est un fait. Et je peux le comprendre. Monsieur le Président, nous sommes saisis aujourd'hui d'une motion de mon honorable collègue, le député de Sudbury (M. Frith), tendant à reporter ce débat à six mois, afin que cette mesure puisse faire l'objet de l'étude sérieuse qui s'impose.

En 1981-1982, le parti conservateur a publié une annonce publicitaire dans laquelle il déclarait «Vous avez beaucoup entendu parler de la Constitution dernièrement, mais vous a-t-on beaucoup parlé de désindexation?» On soulevait, dans cette annonce, plusieurs points révélateurs et intéressants. Par exemple, on y disait: «Moins votre revenu est élevé, plus vous êtes durement touché». Cela signifie que l'indexation aide ceux dont le revenu est inférieur. Ainsi, l'indexation permet à ces personnes de préserver leur pouvoir d'achat et leur donne la possibilité de combattre l'inflation et de s'en sortir malgré leur faible revenu.

On ajoutait: «La désindexation fera disparaître la protection que vous avez à l'heure actuelle contre l'inflation». C'est ce que

les conservateurs disaient aux Canadiens en 1981. On affirmait également «Non seulement la désindexation frapperait les Canadiens à faible revenu le plus durement, mais elle entraînerait également une augmentation d'impôt pour tous les Canadiens, quelque soit leur revenu». Selon les conservateurs, donc, la désindexation devrait entraîner une augmentation d'impôt massive pour tous les Canadiens. C'est ce qu'ils ont dit à l'époque.

Ce printemps, j'ai demandé à des électeurs de ma circonscription ce qu'ils pensaient de l'intention du gouvernement de désindexer les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse et les prestations familiales et plus particulièrement de la table d'impôt sur le revenu. Sur les 2,733 personnes qui ont répondu, 73 p. 100 ont affirmé qu'on devait conserver le régime tel quel; 10 p. 100 ont prôné une réduction des versements mensuels à \$20; 16 p. 100 ont proposé l'abolition du programme et les autres, 1 p. 100, n'avaient aucune opinion. Lorsque 73 p. 100 de mes électeurs se disent en faveur du maintien du régime, je les écoute.

Le gouvernement a-t-il demandé aux Canadiens le mandat de réduire l'indexation? Les conservateurs n'oseraient jamais le faire. Le ministre de la Justice (M. Crosbie) a déjà déclaré que s'il précisait les mesures que son gouvernement allait prendre, selon lui, les conservateurs ne seraient jamais élus. Il a affirmé qu'il serait incroyable de leur part de dire la vérité.

Le gouvernement nous demande de lui faire confiance et d'être compréhensifs, mais il mérite de se faire traiter de réactionnaire. Les conservateurs réagissent aux événements et Dieu sait qu'ils ne s'en privent pas. Nous voulons d'un gouvernement qui n'ait pas peur de prendre des initiatives; non pas des initiatives comme celles qui ont été prises dans le cas du thon et de la désindexation des allocations familiales, mais bien des mesures permettant de donner de l'emploi aux Canadiens et de maintenir notre régime d'assistance sociale. Les Canadiens ne veulent pas que les conservateurs modifient ce régime, afin de réduire le déficit.

Le gouvernement a promis aux Canadiens qu'il ne le ferait pas. Cependant, dans quelques minutes, nous voterons au sujet d'une mesure présentée par le gouvernement, afin de désindexer les allocations familiales. Je crois que nous avons raison de prétendre qu'il est honteux de la part du gouvernement d'utiliser la désindexation pour accroître ses recettes.

Je tiens à dire à tous les Canadiens qui nous écoutent qu'une réduction des prestations au titre des enfants et des avantages fiscaux entre 1986 et 1990 coûtera quelque \$1,879 aux familles les plus pauvres du Canada, celles dont le revenu annuel moyen est de \$15,000. Les familles à revenu moyen—\$35,000 par année—qui ont deux enfants, verront leurs revenus baisser de \$3,452. Enfin, les familles les plus riches, qui touchent \$80,000 ou plus et qui ont deux enfants, subiront une réduction de \$1,125.

• (1740)

Qui est le plus durement touché, monsieur le Président? Les gens à revenu moyen et les pauvres, et non pas les riches. C'est tout à fait inacceptable. Nous voterons contre cette motion tendant à la désindexation et contre le gouvernement lorsqu'il présentera des mesures aussi rétrogrades.